Synthèse de l'activité du CIDFF 92 / Clamart 2017

1977 – 2017 « 40 ans à vos côtés pour l'Egalité »

Le CIDFF 92 / Clamart, association Loi 1901 créée en 1977, membre de la Fédération Nationale des CIDFF, exerce une mission d'intérêt général que lui confie l'Etat. Cette mission est de :

- Favoriser l'accès au droit, en priorité des femmes, par l'écoute, l'information gratuite, anonyme et confidentielle ;
- Lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes ;
- Promouvoir l'Egalité entre les femmes et les hommes ;
- Soutenir l'exercice de la parentalité.

L'équipe du CIDFF 92 / Clamart est composée de professionnelles, juristes, médiatrices familiales et conseillère conjugale et familiale, qui travaillent ensemble afin de proposer des services différents et complémentaires les uns des autres.

L'année 2017 s'est caractérisée par un **maintien du volume de l'activité** : **3 750 personnes** ont été reçues en entretiens individuels **10 785 informations** ont été délivrées (en augmentation de 4 % par rapport à 2016) et **1 340 personnes** ont bénéficié d'une information collective.

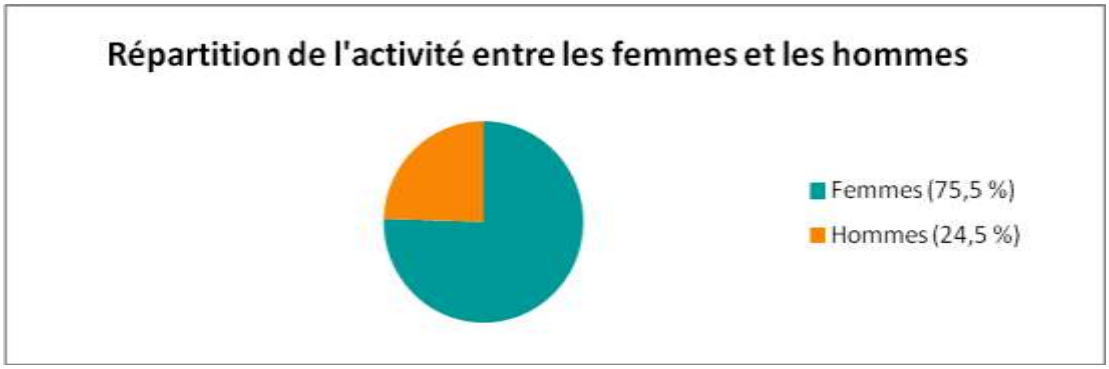

Parmi les caractéristiques des personnes reçues **58,8 %** sont séparées ou en cours de séparation, **82,3 %** ont au moins un enfant, **74,6 %** travaillent et **81,3 %** contactent le CIDFF pour la première fois.

Par ailleurs, **20 % des femmes sont en situation de monoparentalité**.

CIDFF 92 / Clamart • 55 Avenue Jean Jaurès • 92140 Clamart • 01 46 44 71 77 • email : cidffclamart92@free.fr

➲ L'information individuelle

Le CIDFF 92 / Clamart assure, par semaine, **94 heures de permanences** dont 55 heures d'information juridique soit 16 permanences, 4 heures de Conseil Conjugal et Familial et 35 heures de Médiation Familiale.
Le nombre de personnes reçues se répartit de la façon suivante en fonction des activités (avec indication du pourcentage de personnes reçues à Clamart) :

Activités	Nombre de personnes	Nombre de personnes	% de l'activité globale
	Total	% reçues à Clamart	
Juridique	3227	67,6 %	86 %
Médiation Familiale	450	81,6 %	12 %
Conseil conjugal et familial	73	100 %	2 %
Total	3 750		100 %

Les différents lieux de permanences :

Les entretiens individuels sont tenus sur 11 lieux de permanences répartis sur 5 communes (Clamart, Bagneux, Fontenay aux Roses, Le Plessis Robinson et Montrouge).

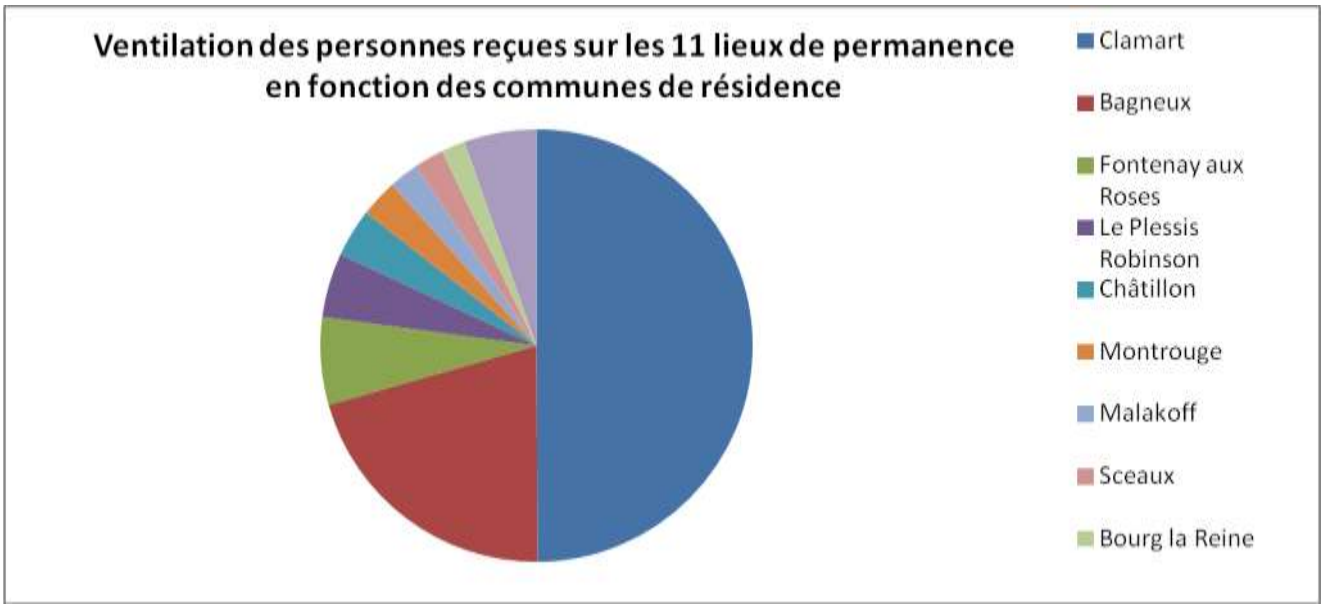

1) L'information juridique

L'information juridique est le cœur de métier du CIDFF. L'information donnée permet aux personnes de connaître leurs droits et leurs obligations, dans certains cas de prévenir les litiges et de faciliter la résolution des conflits.

Ventilation des demandes d'information juridique :

Pendant l'année 2017, **10 187 demandes** ont été traitées au cours des entretiens individuels, **en augmentation de 4 % par rapport à 2016** (9 790 demandes en 2016).

Ce chiffre montre la multiplicité des demandes formulées par les personnes reçues. Les juristes indiquent que les entretiens se compliquent en raison de la conjoncture et des situations de

précarité. Les entretiens durent, pour 45 % d'entre eux, plus d'une demi-heure.

Ventilation des demandes d'informations juridiques (en %)

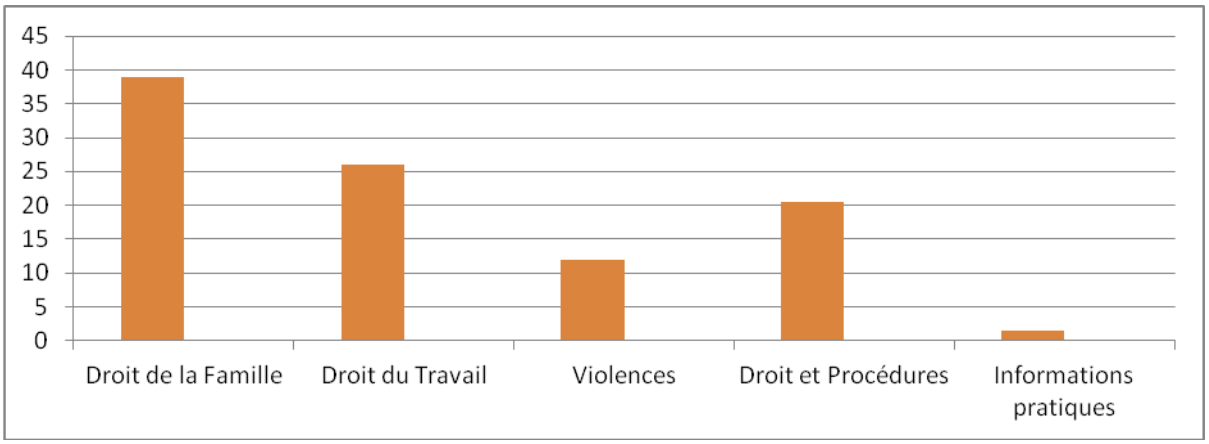

2) La Médiation Familiale

Le développement des demandes concernant la Médiation Familiale a conduit le CIDFF de Clamart à augmenter le volume horaire du service qui est passé à un temps plein depuis le 1er janvier 2015. Ainsi, les demandes de médiation sont en constante progression.

Les orientations sont doubles : d'une part, les juristes peuvent orienter vers la médiation familiale lorsqu'ils constatent au cours de l'entretien d'importants problèmes relationnels dans le couple et/ou dans la famille. D'autre part, les juges aux affaires familiales du TGI de Nanterre peuvent également proposer aux personnes qui saisissent la justice les services de médiation familiale et cette orientation est en augmentation.

En 2017, **450 personnes** ont été reçues par le service de médiation familiale :

- **221 lors d'entretiens d'information préalable** ;
- **52 médiations** ont pu effectivement être mises en place.

En présence du médiateur, qui facilite la communication et l'instauration d'un climat de coopération et de respect mutuel, les deux parents vont aborder tous les sujets qui leur tiennent à cœur et rechercher des solutions qui répondent à leurs besoins.

3) Le Conseil conjugal et familial

En 2017, **73 personnes** ont été reçues en entretien. La majorité des entretiens concernent des femmes seules qui viennent consulter pour des situations de violence au sein du couple et/ou des difficultés relationnelles au sein du couple ou une rupture projetée.

La conseillère conjugale reçoit également des personnes désirant réfléchir aux difficultés rencontrées dans leur rôle éducatif auprès de leurs enfants ou faire le point face à un événement non prévu, tel qu'une période de chômage, la maladie…

➲ L'information collective

L'équipe du CIDFF de Clamart anime de nombreuses interventions collectives et formations (le CIDFF est reconnu organisme de formation). **En 2017, 83 ateliers** ont été réalisés (au lieu de 72 ateliers en 2016), 66 auprès du public et 17 à destination des professionnels et ont permis d'informer **1 340 personnes**.

Les champs d'intervention sont très variés :

- **Violences faites aux femmes :** actions visant les professionnels sur les violences conjugales, les conséquences des violences conjugales sur les enfants mais également les violences sexistes et sexuelles au travail ;
- **Intégration sociale et citoyenne des femmes issues de l'immigration :** dans le cadre de l'action que le CIDFF de Clamart mène conjointement avec les autres CIDFF du département, les juristes ont animé de nombreux ateliers dans des groupes de femmes autour de la Citoyenneté/Laïcité, Valeurs de la République, Egalité Femmes/Hommes ;
- **Informations juridiques en Droit du travail** (embauche et contrat de travail …) ;
- **Formation des professionnels de la petite enfance :** actions de sensibilisation sur la législation applicable aux contrats de travail (assistantes maternelles et salariés de garde d'enfant à domicile) et sur les violences conjugales et les conséquences des violences sur les enfants ;
- **Intervention sur l'Egalité Femmes/Hommes et la prévention des comportements sexistes** auprès des élèves d'école primaire et de jeunes d'un lycée professionnel ;
- **Ateliers « Parents après la séparation »** animés par des juristes et des médiateurs familiaux du CIDFF dans le cadre de l'action portée par la CAF sur le nouveau dispositif GIPA ;
- **Promotion de la Médiation Familiale :** information des professionnels sur les services de la médiation familiale, comment orienter les personnes …
- **Intervention auprès des étudiants** de la Faculté de Pharmacie de Paris Sud.

Retrouvez les actualités du CIDFF sur notre site internet :

http://hautsdeseine-clamart.cidff.info